



Le 13 mai 2021

## MESSAGE AUX ABONNÉS

**Relativement à la circulaire 2021-002 (03.01.61.29)  
portant sur les rapports statistiques annuels 2020-2021 des établissements  
du réseau de la santé et des services sociaux exploitant les missions  
de CPEJ, CR, CH, CHSLD et CLSC**

Le présent message a pour but d'informer les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) de la correction d'une erreur liée à la concordance numéro 53 entre le rapport statistique annuel (formulaire AS-478) et le rapport financier annuel (formulaire AS-471).

Les établissements du RSSS devant remplir le rapport statistique annuel (formulaire AS-478) doivent tenir compte de la correction suivante :

	Liste des concordances		
Actuelle :	AS-478, P.13, L.27, C.1	=	AS-471, P.650, L.28, C.3 du c/a 6770
Remplacée par :	AS-478, P.13, L.26, C.1	=	AS-471, P.650, L.28, C.3 du c/a 6770

Pour toute question ou toute information concernant ce message aux abonnés, nous vous invitons à communiquer avec la Direction des normes et des pratiques de gestion réseau au 418 266-5940 ou à l'adresse rapstat@msss.gouv.qc.ca.

La directrice générale adjointe de la gestion financière et des politiques de financement réseau,

*Original signé par*

Patricia Plante, CPA, CGA